



Bordeaux, le 27 mars 2014

COMMUNIQUE de PRESSE

Fin de la trêve hivernale : Des personnes de nouveau à la rue.

Alors que nous sommes à la fin du plan hivernal et de la trêve des expulsions locatives le 31 mars, les associations signataires du présent communiqué de presse s'inquiètent très sérieusement de la situation qui se répète pour un grand nombre de familles démunies en Aquitaine : la remise à la rue.

L'absence de réponse réelle et de solutions adaptées au-delà de cette date laisse craindre des situations intolérables. Quid du droit à l'hébergement puis au logement ? Qu'en est-il de l'accompagnement adapté pour les plus fragilisés ?

Faut-il accepter que ces familles se retrouvent à la rue et viennent grossir les rangs de celles qui n'ont eu de cesse de téléphoner au 115 pour trouver une solution et à qui aucune réponse n'a pu être apportée ?

Les associations signataires de la région ne peuvent rester insensibles à une telle situation et collectivement elles tiennent à rappeler qu'une réponse réelle à cette crise de logement doit être trouvée au plus vite. Il est urgent de régler l'accueil des plus démunis et de mettre effectivement en œuvre des réponses à la hauteur des besoins. Le droit à l'hébergement et au logement sont des droits fondamentaux qu'il convient de défendre et de faire respecter.

Les associations signataires feront bloc pour soutenir l'enjeu de la continuité de l'accueil et de la non fermeture d'un centre sans que soit proposée une solution alternative.

En Gironde il est prévu la fermeture de plus de 300 places dans le courant du mois d'avril (les services de l'Etat ont annoncé la prolongation pour quelques jours des dispositifs mis en place cet hiver).

Face à ce constat et ces perspectives notre regroupement considère comme une urgence absolue de :

- **Réformer l'hébergement et l'accès au logement.**
- **Relancer la production de logements très sociaux et la mobilisation du parc privé vacant.**
- **Développer la prévention de TOUTES les expulsions.**

Pour que le droit à l'hébergement et à la continuité de l'accompagnement des plus démunis soit enfin appliqué et qu'aucune personne ne soit remise à la rue au printemps sans une orientation vers une structure stable ou un logement.

Pour que le droit à l'accompagnement social des personnes en difficulté soit inscrit dans la loi.

Pour que soient proposées des réponses dignes permettant d'éviter des conséquences dramatiques de l'expulsion pour les plus fragiles de notre pays.

Pour que la construction ou la captation de logements abordables, adaptés à la situation et aux ressources financières des ménages permette le maintien dans le logement et favorise l'insertion des plus fragiles.

Le 31 mars 2014 à 9h30 place PEY BERLAND à Bordeaux aura lieu une mobilisation des associations signataires de ce communiqué de presse. Une conférence de presse est organisée à 11h.

Bénévoles, Salariés, Personnes Accueillies, manifesteront pour qu'enfin la protection des plus vulnérables ne soit plus temporaire mais reconnue par les pouvoirs publics comme une nécessité impérieuse non soumise aux aléas du thermomètre.

Contact presse

Marie BIDET /06 71 98 94 71 / Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) Aquitaine / 23 av. du Mirail / 33370 Artigues-Près-Bordeaux

Pascal PAOLI / 06 16 29 03 08 / Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés (FAP)- Agence régionale Aquitaine / 6 rue de la Passerelle 33100 BORDEAUX